Département des Côtes-d'Armor

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212203848-20260327-2026_03_07-DE

2026 – 03 – 07

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 27 mars 2026

Le vingt-sept mars deux mille vingt-six, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas TOUDIC, maire.

Présents : M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo, M. Sylvain Le Goff, Mme Nadine Balavoine, M. Patrick Hamon, Mme Caroline Paytra, M. Grégoire Foussard, Mme Jessica Le Denmat, M. Thierry Le Potier (représenté par Mme Myriam Guigo jusque 20H15), Mme Céline Le Marouille Thomine, M. Vincent Guigo, Mme Cécile Valentin, M. Guénaël Choupaux, Mme Christelle Dubois.

Absents excusés : M. François Le Tinnier représenté par M. Guénaël Choupaux.

Secrétaire : Mme Cécile Valentin

Vente de l'ancienne école Rue de l'Oust : déclassement du bâtiment

M. Le Maire informe que dans du projet de la vente de l'ancienne école à la SCI N-R INVEST représentée par M. Jérémy NEVO, il est nécessaire de procéder à la désaffectation et au déclassement du domaine public de cet immeuble cadastré AB 363 situé au 1, rue de l'Oust.
Considérant la construction de la nouvelle école publique, ce bien ne représente plus aucune utilité publique d'être conservé par la commune ; par conséquent, M. Le Maire propose au conseil municipal de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement de cet immeuble afin de pouvoir donner suite à la demande d'acquisition de la SCI N-R INVEST.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité :
- décident de constater la désaffectation de l'immeuble cadastré AB 363 situé 1, rue de l'Oust ;
- décident de prononcer le déclassement du domaine public communal de ce même immeuble pour une incorporation au domaine privé communal.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 03 avril 2026

UZEL, le 03 avril 2026

Le Maire

Nicolas TOUDIC